



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GODMANCHESTER

AVIS PUBLIC Projet de règlement 518

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance tenue le 7 octobre 2024 à 19h00, le conseil municipal de Godmanchester a déposé le projet de règlement 518 modifiant le règlement 507 concernant l'adhésion de la Municipalité de Godmanchester au régime de retraite des employés municipaux ;

Ledit projet de règlement est déposé au bureau de l'hôtel de ville de la Municipalité, au 2282 chemin Ridge, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

DONNE À GODMANCHESTER, ce 8e jour d'octobre deux mille vingt-quatre.

Original Signé

Jacinthe Murphy
Directrice générale par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résident à Godmanchester, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil soit au bureau municipal, 2282, chemin Ridge, Godmanchester, et sur le site web de la Municipalité, le 8^e jour d'octobre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8e jour d'octobre deux mille vingt-quatre.

Original Signé

Jacinthe Murphy
Directrice générale par intérim